



Conseil de Développement Forestier

Note méthodologique

**dans le cadre de l'appel à manifestation
d'intérêt « Démarches de concertation
territoriale pour valoriser la
multifonctionnalité des forêts »**

Sommaire

Introduction	16
La construction du Conseil de Développement Forestier	16
L'organisation entre membres du projet	16
Les différentes Étapes de la création.....	16
Définition de la gouvernance et du fonctionnement	17
Cartographie et composition du CDF.....	18
Identification des sujets sensibles et construction d'un espace de dialogue	19
La mise en œuvre	19
Ne pas sous-estimer le temps et les moyens nécessaires	19
Prévoir des moyens de mobilisation.....	20
Prévoir des moyens d'animation	20
Prévoir des moyens en communication.....	20
Mettre en place des outils de suivi et de gestion des membres	21
Avoir une bonne connaissance des acteurs locaux.....	21
Assurer un portage reconnu et neutre.....	21
Les clés de réussites : ce qui a marché	21
Bien définir les objectifs de la démarche	21
Structurer clairement le portage de la démarche	22
Mobiliser activement (et durablement)	22
Soigner l'animation et le cadre des rencontres.....	23
Veiller à ce que les rencontres soient perçues comme utiles	23
Faire participer les membres à la construction de l'instance	23
Prévoir des outils de gestion et de suivi	23
Les points de vigilance / ce qui n'a pas marché	24
Accepter le temps long	24
Ne pas trop charger chaque rencontre	24
Assumer les arbitrages sur le choix des sujets	24
Diversifier les formats d'échange	24
Rendre les comptes-rendus lisibles	24
Veiller à l'accessibilité et à l'équité entre les membres	25
Conclusion.....	25

Annexe 1 : Liste des documents produits dans le cadre de l'expérimentation .27

Introduction

Cette note méthodologique a pour objet d'accompagner les territoires intéressés à la création d'un organe de concertation pour les enjeux liés à la forêt, similaire au Conseil développement forestier (CDF) créé sur le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

La démarche de création a duré deux ans, et la pérennité n'est pas encore acquise. Toutefois, les situations conflictuelles existantes dans l'ensemble des massifs forestiers français nous poussent à la rédaction d'un document permettant aux territoires concernés, et désireux de créer une instance similaire, d'adresser au plus tôt leurs problématiques de cette manière.

Ainsi, cette note reprend les différentes étapes de création de notre CDF, en égrène [le mode de fonctionnement](#) et la [composition](#), donne des indications sur les bonnes modalités de [mise en œuvre](#) et enfin détaille [les clés de réussite](#) et les [points de vigilance](#) à avoir en tête.

Elle a été rédigée par les deux porteurs de projet de création du CDF du Haut-Languedoc : les Collectivités Forestières d'Occitanie (URCOFOR) et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNRHL), sur la base des livrables fournis par le prestataire Idées Communes, et avec la relecture des membres du consortium projet (Alliance Forêt Bois (AFB), Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie, Centre National pour la Propriété Forestière (CNPFF) Occitanie, Office national des forêt (ONF).

Bonne lecture !

La construction du Conseil de Développement Forestier

L'ORGANISATION ENTRE MEMBRES DU PROJET

Le projet a été déposé par deux co-pilotes – PNRHL et URCOFOR Occitanie – ainsi que 4 partenaires – AFB, le CEN Occitanie, le CNPF et l'ONF. Ces six structures ont formé un « consortium-projet » et ont participé à l'ensemble des étapes de création du CDF.

Un comité de pilotage (COFIL) plus large a été établi, comprenant, en plus du consortium projet, la DRAAF, les DDT(M) du Tarn et de l'Hérault, la Région Occitanie, l'ADEME et Fibois Occitanie. Le COFIL s'est réuni 7 fois tout au long du projet, à chaque grande étape.

Un prestataire spécialisé dans la concertation a été sélectionné (Idée Communes, basé dans le Tarn), avec lequel étaient principalement en lien les deux co-pilotes.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CRÉATION

- **Réunion de préparation** : 19/01/2024 (2 heures) *visio*
- **COFIL de lancement** : 25/01/2024 (2 heures) *visio*
- **Réunion de travail sur le cahier des charges** (prestation accompagnement animation) : 29/02/2024 (2 heures) *visio*
- **COFIL 2** (finalisation cahier des charges) : 20/03/2024 (2 heures) *visio*
- **Auditions** de trois candidats pour la prestation : 10/06/2024 (3 heures) *visio*

- **Réunion de cadrage de la prestation** : 25/06/2024 (3 heures) *présentiel*
- **Journée 1 de formation** : 09/09/2024 (journée entière) *présentiel*
- **Journée 2 de formation** : 14/10/2025 (journée entière) *présentiel*
- **COFIL 3** : 26/11/2024 (2 heures) *visio*
- **1^{ère} rencontre du CDF** : 28/01/2025 (demi-journée) *présentiel*
- **COFIL 4** : 11/03/2025 (2 heures) *visio*
- **2^{ème} rencontre du CDF** : 29/04/2025 (demi-journée) *présentiel*
- **COFIL 5** : 10/07/2025 (2 heures) *visio*
- **COFIL 6** : 09//09/2025 (2 heures) *visio*
- **3^{ème} rencontre du CDF** : 09/10/2025 (demi-journée) *présentiel*
- **COFIL de clôture** : 13/01/2026 (2 heures) *visio*

DEFINITION DE LA GOUVERNANCE ET DU FONCTIONNEMENT

Cette étape, conduite par le prestataire Idées Communes sous le pilotage du **PNR du Haut-Languedoc** et des **Communes forestières**, en concertation avec les **membres du consortium** (AFB, CEN, CNPF, ONF) vise à poser un cadre de travail collectif. Elle comprend :

- La **définition des modalités de fonctionnement** du CDF : périmètre d'action, forme, missions, mode de fonctionnement. Cette définition s'est faite dans le cadre d'une formation-action de deux jours.
- La **nécessité d'un engagement clair** des pilotes et du consortium à travailler ensemble, dans un esprit de co-construction et d'ouverture à la concertation et à la médiation ;
- L'**acceptation d'une possible évolution des pratiques et des équilibres existants**, la mise en place du CDF supposant de pouvoir « bouger les lignes » ;

Le recours à une animation externalisée et non spécialiste des sujets forestiers a été essentiel, à la fois pour :

- Renforcer les compétences des pilotes en matière d'animation participative ;
- Garantir **la neutralité** de l'animation, condition essentielle pour instaurer un climat de confiance entre les parties.

Facteurs de réussite	Points de veille
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Habitude de travail entre les membres du consortium et les pilotes ▶ Equipe projet réduite et pluridisciplinaire ▶ Motivation et capacité d'écoute ▶ Externalisation de l'animation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ne pas multiplier les membres dans l'équipe projet ▶ Moyens financiers et humains à flécher

Pour le **recrutement** du prestataire, se référer au Cahier des charges pour l'accompagnement à la constitution et l'animation d'un conseil de développement forestier. Pour le **contenu** des groupes de travail sur les modalités de fonctionnement du CDF, se référer aux comptes-rendus de la formation action (voir l'annexe 1 : liste des documents produits)

CARTOGRAPHIE ET COMPOSITION DU CDF

Le CDF doit s'appuyer sur une **cartographie d'acteurs** préalable, permettant de constituer un groupe :

- Suffisamment **diversifié** pour nourrir les échanges (pluridisciplinarité, diversité des intérêts représentés) ;
- Suffisamment **locale** pour conserver l'aspect territorialisé de l'instance.

Afin d'être en capacité de mobiliser l'ensemble de ces acteurs et arriver à une composition équilibrée, il est essentiel d'avoir une **représentation de chaque usage en forêt au sein du consortium projet**. Le choix a ainsi été fait de répartir les membres de l'instance en « collègues » : trois collègues principaux (Filière forêt bois, institutionnels, associations et citoyens) appuyé par un plus petit collègue scientifique et universitaire.

Points de vigilance spécifiques à ce territoire :

- Le PNR Haut-Languedoc couvre deux départements et deux anciennes régions, ce qui **multiplie les acteurs institutionnels concernés**, rendant plus complexe l'équilibrage des représentations.
- Il peut être **difficile de faire correspondre les sièges prévus avec les candidatures effectives**. Il est donc recommandé :
 - De **privilégier les structures réellement motivées**, plutôt que d'attribuer des sièges à des acteurs peu engagés (identifiables lors de la première prise de contact, ou sur la base de la mobilisation au premier rendez-vous de l'instance).
 - De prévoir **des relances individualisées** pour favoriser une répartition équilibrée entre collègues (forestiers, environnement, élus, société civile, etc.).

Facteurs de réussite	Points de veille
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Répartition équilibrée de chaque collègue ▶ Diversité des acteurs dans le consortium projet ▶ Engagement des acteurs sur les trois dates ▶ 1 structure = 1 personne, équité dans les prises de parole 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Forme peu adaptée aux auto-entrepreneurs ou entreprises en difficultés ▶ Besoin de temps d'interconnaissance

IDENTIFICATION DES SUJETS SENSIBLES ET CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE DIALOGUE

L'enjeu du CDF est de **faire émerger un espace de médiation** sur les **sujets sensibles** du territoire forestier. Pour cela :

- Il ne s'agit pas de reproduire une démarche descendante ou institutionnelle classique : l'objectif est bien de **traiter les controverses** et les divergences, avec des outils d'animation adaptés ;
- L'**animation doit favoriser l'expression de toutes les voix**, même dissonantes, grâce à des **méthodes participatives** adaptées ;
- Les **règles d'écoute et de fonctionnement** des réunions doivent être affichées et **rappelées en début de chaque réunion**, afin que celles-ci soient assimilées progressivement par les membres.
- Il est essentiel d'accorder **du temps à l'interconnaissance** : créer un collectif, construire la confiance, permettre aux membres du CDF de mieux se connaître et de s'écouter ;
- La mise en place d'un **climat de respect mutuel** et de **coopération progressive** est une condition indispensable pour aborder les sujets complexes et permettre une véritable médiation.

Facteurs de réussite	Points de veille
<ul style="list-style-type: none">▶ Temps d'interconnaissance qui permet d'avoir un groupe « confiant »▶ Affichage clair des règles d'écoute	<ul style="list-style-type: none">▶ Importance d'une animation neutre▶ Choix des méthodes d'animation est fondamental▶ Être vigilant à la sémantique (le vocabulaire utilisé peut signifier des choses différentes pour un forestier, pour un naturaliste, ou pour un pratiquant de sport de pleine nature par exemple)

La mise en œuvre

NE PAS SOUS-ESTIMER LE TEMPS ET LES MOYENS NECESSAIRES

Mettre en œuvre une démarche de concertation demande un **engagement fort en termes de temps, de coordination et de moyens humains**. Il est important de :

- Prévoir un **calendrier réaliste**, incluant temps de préparation, de mobilisation, d'animation, de capitalisation. Le temps d'interconnaissance est non-compressible et empêche de se saisir dès le début du processus des sujets les plus conflictuels, ce qui doit être pris en compte dans le calendrier ;

- Anticiper un **volume de travail important en amont** (identification des acteurs, création des outils, logistique, communication) ;
- Disposer de **personnes ressources dédiées**, voire à temps partiel, sur la durée de l'expérimentation.

PREVOIR DES MOYENS DE MOBILISATION

Mobiliser durablement les acteurs suppose des efforts spécifiques. Il est recommandé de :

- Créer des **outils de mobilisation clairs et accessibles** : courrier d'invitation, flyer de présentation, page web dédiée, etc.
- Prévoir un **temps de prise de contact individuelle** avec les acteurs à mobiliser
- Valoriser les **motifs d'engagement** : intérêt commun, lien au territoire, utilité de l'instance, prise en compte des avis, etc.

PREVOIR DES MOYENS D'ANIMATION

La qualité des échanges repose largement sur la qualité de l'animation. Il est essentiel de :

- Prévoir un **budget pour de l'animation professionnelle**.
- Envisager le **recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) spécialisée en concertation**, qui pourra accompagner la démarche de manière impartiale.
- Intégrer des **méthodes participatives variées** (travail en sous-groupes, carte mentale, mise en situation...)

Pour les **méthodes d'animation** utilisées lors des réunions du CDF, se référer aux comptes-rendus des trois rencontres (voir l'annexe 1 : liste des documents produits)

PREVOIR DES MOYENS EN COMMUNICATION

Une communication claire, régulière et adaptée est essentielle pour entretenir la mobilisation :

- Créer des **supports identifiables** (charte graphique simple, logo, typographie, ton).
- Choisir les **bons canaux de communication** :
 - *Avantages de l'email* : rapide, pratique, traçable.
 - *Inconvénients* : peut se perdre, pas toujours lu.
 - *Avantages du phoning* : efficace, permet de toucher de façon individuelle, de convaincre
 - *Inconvénients* : chronophage, efficacité repose sur le discours de la personne (nécessite de connaître la démarche)

Il est conseillé d'adapter le canal de communication à la typologie d'acteurs : plutôt un appel pour des personnes éloignées des outils informatiques, plutôt un email pour des salariés

institutionnels qui sont régulièrement connectés. Tout cela est bien entendu dépendant du temps à allouer pour la mobilisation des futurs membres.

METTRE EN PLACE DES OUTILS DE SUIVI ET DE GESTION DES MEMBRES

Pour piloter efficacement l'instance, il est nécessaire de :

- Disposer d'un **formulaire d'inscription** (en ligne ou papier), permettant de recueillir les données clés.
- Organiser une **base de données des membres** avec les coordonnées, structures, rôles. La mettre à jour régulièrement.
- Utiliser un **outil d'emailing** (Mailchimp, Sendinblue...) pour faciliter les envois groupés
- Prévoir du temps de relances téléphoniques individuelles.

AVOIR UNE BONNE CONNAISSANCE DES ACTEURS LOCAUX

La pertinence de la composition du groupe dépend de la **connaissance fine des réseaux et dynamiques locales** :

- Prendre le temps d'**identifier les acteurs structurants, les "petits" acteurs souvent oubliés, et les points de tension connus**.
- Disposer d'un **consortium-projet diversifié** composé de structures ayant des moyens de mobilisation de leurs pairs.
- Mobiliser si besoin un **réseau de personnes relais** pour atteindre certains publics (usagers, habitants, associations locales...).

ASSURER UN PORTAGE RECONNU ET NEUTRE

La structure porteuse doit être :

- **Identifiée localement comme légitime** sur les enjeux forestiers et territoriaux.
- **Perçue comme en capacité de rester neutre** vis-à-vis des intérêts sectoriels.
- Si possible, **hors de rapports de force directs** avec les participants.

Les clés de réussites : ce qui a marché

BIEN DEFINIR LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

Une des premières étapes incontournables consiste à clarifier les intentions :

- **Quel est le but principal ?**
 - Représentativité des points de vue ?
 - Construction collective sur un sujet précis ?
 - Favoriser l'interconnaissance et la relation entre les acteurs (ce qui nécessite du temps) ?

- **Quel niveau de participation attend-on des membres ?**
 - S’agit-il de **co-construire**, de **donner un avis**, de **partager des constats**, ou simplement de **favoriser le dialogue** ?
- Il est également important de **poser les limites du rôle de l’instance** : Sur quoi les membres sont-ils consultés ? Jusqu’où va leur pouvoir d’influence ?

Ces clarifications doivent être partagées en amont avec les futurs membres, afin d’éviter toute attente irréaliste.

STRUCTURER CLAIREMENT LE PORTAGE DE LA DEMARCHE

Une initiative crédible et stable repose sur un **portage clair et reconnu** :

- Identifier **qui porte la démarche** : collectivité, PNR, association, interprofession, etc.
- Définir précisément les rôles et responsabilités de chacun (“**qui fait quoi**”).
- Envisager un **co-pilotage** (ex. PNR + DDT + CRPF...) pour renforcer la légitimité, à condition que la coordination soit fluide.
- Une **charte d’engagement ou de fonctionnement** peut renforcer le cadre et sécuriser les relations entre partenaires. Elle n’est pas obligatoire, mais fortement recommandée.

Ancrer la démarche dans un territoire identifié

- Il est essentiel de s’appuyer sur un **territoire cohérent et pertinent pour les acteurs** (massif forestier, bassin de vie, EPCI, etc.).
- Le territoire doit être **lisible, incarné** par un ou plusieurs porteurs, et **suffisamment dynamique pour fédérer**.

Assurer une diversité et une représentativité des participants

- Veiller à inclure une **pluralité de points de vue**, y compris des acteurs **aux opinions opposées** ou peu habitués aux démarches participatives.
- Cela suppose une ouverture à des structures diverses : collectivités, propriétaires, gestionnaires, filière bois, associations environnementales, citoyens, professionnels du tourisme, etc.
- Il est crucial de **veiller à l’équilibre entre les collègues** : aucun groupe ne doit être surreprésenté au risque de déséquilibrer les échanges.

MOBILISER ACTIVEMENT (ET DURABLEMENT)

La mobilisation est un enjeu central :

- **La participation ne va pas de soi** : il faut y consacrer du temps, de l’énergie et des moyens.
- Privilégier des **prises de contact personnalisées** (appels téléphoniques ou sollicitation directe).

- Appuyer la mobilisation sur des **valeurs partagées** et sur des bénéfices concrets pour les participants (écoute, visibilité, réseau, influence...).

SOIGNER L'ANIMATION ET LE CADRE DES RENCONTRES

La qualité de l'animation conditionne la tenue des échanges et la confiance :

- Recourir à un **animateur professionnel** ou à une **AMO spécialisée en concertation** peut s'avérer stratégique.
- Intégrer des **méthodes de gestion de conflits ou de divergences**, par exemple :
 - Phase 1 : **Identification des besoins** internes à chaque collègue.
 - Phase 2 : **Mise en dialogue des besoins entre collègues** + recherche commune de solutions.
- Bien choisir les **lieux d'animation** : accessibles, agréables, propices à l'échange.
- Intégrer des **moments de convivialité** (pauses, repas partagés...).
- Prévoir des **temps différenciés** : travail en sous-groupes, retours collectifs, regards croisés.

VEILLER A CE QUE LES RENCONTRES SOIENT PERÇUES COMME UTILES

- Les réunions doivent **répondre aux préoccupations locales** et non paraître "hors sol".
- Il est essentiel que les membres **comprennent leur utilité** et puissent en voir les retombées.
- Cela passe par une **bonne préparation des ordres du jour**, des sujets concrets, une capacité à intégrer les retours.

FAIRE PARTICIPER LES MEMBRES A LA CONSTRUCTION DE L'INSTANCE

- Associer les membres à la **définition du fonctionnement** (rythme, lieux, durée, modalités de restitution...).
- Leur proposer de contribuer au **choix des sujets** à aborder : cela facilite **l'appropriation** et renforce la légitimité.
- Prévoir une **évaluation partagée** de la démarche à mi-parcours ou en fin d'année.

PREVOIR DES OUTILS DE GESTION ET DE SUIVI

- Mise en place d'un **formulaire d'inscription** (collecte d'infos clés : structure, rôle, attentes...).
- Constitution d'un **fichier des membres**, régulièrement mis à jour.
- Utilisation d'un **outil d'e-mailing** pour les invitations, relances, etc.
- Conservation et partage systématique des **comptes rendus, supports, feuilles d'émargement**.

Les points de vigilance / ce qui n'a pas marché

ACCEPTER LE TEMPS LONG

- Il est essentiel de clarifier dès la mobilisation que **la démarche ne sera pas opérationnelle dès les premières rencontres**. L'interconnaissance, la confiance et les premiers échanges structurants nécessitent du temps. *Exemple* : une tentative d'animation entre les rencontres (concours photos) n'a pas fonctionné. Hypothèses : proposition trop en amont dans la vie du groupe, trop exigeante ou pas perçue comme utile.

NE PAS TROP CHARGER CHAQUE RENCONTRE

- Une rencontre = un objectif clair et limité. Les tentatives de cumuler ouverture scientifique, retours d'expériences et débats ont pu réduire le temps réellement dédié à l'échange collectif.
- Il est préférable d'éviter l'empilement de contenus : mieux vaut traiter un sujet à fond que plusieurs de manière superficielle.

ASSUMER LES ARBITRAGES SUR LE CHOIX DES SUJETS

- Il faut accepter de ne pas aborder tous les sujets à chaque rencontre. Les pilotes doivent pouvoir proposer des sujets en fonction de besoins opérationnels, tout en laissant une place aux propositions des membres.
- Il existe une tension entre co-construction ouverte (appropriation par les membres) et nécessité de traiter certains sujets sensibles. Par exemple, lors de l'expérimentation, les pilotes ont privilégié des sujets sollicités par les membres, ce qui a évité les controverses, mais a aussi freiné l'abord de thématiques complexes et conflictuelles, et donc empêché d'aller vers des sujets plus concrets.

DIVERSIFIER LES FORMATS D'ÉCHANGE

- Les trois temps de rencontres se sont déroulés selon le même format et au même endroit. Il conviendrait de varier les formes afin de faciliter la présence de l'ensemble des membres ;
- L'expérimentation a manqué de temps de débat en grand groupe, limitant la prise de parole publique. Il semble important de prévoir des moments où les membres peuvent exprimer leurs points de vue devant l'ensemble des participants, ce qui permettrait éventuellement de créer un espace délibératif.

RENDRE LES COMPTES-RENDUS LISIBLES

- Importance de produire deux formats distincts :
 - Une **version exhaustive** pour assurer la transparence et la capitalisation ;

- Une **synthèse accessible** à diffuser largement, avec un lien vers la version exhaustive.

VEILLER A L'ACCESSIBILITE ET A L'EQUITE ENTRE LES MEMBRES

- Tous les membres ne participent pas dans les mêmes conditions :
 - Certains participent sur leur temps de travail (élus, institutionnels, scientifiques) ;
 - D'autres sur leur temps personnel (associatifs, artisans, citoyens engagés...).
- Il est important d'en tenir compte dans :
 - Le choix des horaires et lieux ;
 - L'organisation logistique (repas pris en charge, remboursement des frais...) ;
 - La reconnaissance de l'engagement.

Conclusion

Quoique l'expérimentation du Conseil de Développement Forestier du Haut-Languedoc ne soit pas tout à fait achevée, et que ses perspectives de succès soient encore inconnues, il est possible de **tirer un certain nombre de conclusions** et de leçons de cette démarche.

Tout d'abord, la construction de cette instance et la mobilisation importante qui a suivi de la part des acteurs du territoire a été permise grâce à la **diversité du consortium-projet** et un co-pilotage à deux instances, chacune apportant neutralité ou expérience à l'autre. La spécialisation du **prestataire** choisi pour accompagner la démarche en techniques de concertation, ainsi que sa **méconnaissance des sujets forestiers**, ont été centraux dans la mise en place puis l'animation de l'instance. Les **temps d'interconnaissances** organisés à chacune des rencontres ont été cruciaux dans un contexte tendu parsemé de préjugés entre les différents acteurs. L'instance s'est ainsi lancée dans un climat apaisé, presque joyeux et rassembleur.

Malgré tout, les **objectifs qui lui avaient été fixés n'ont pas été atteints**, et notamment le fait d'être en capacité d'aborder des sujets sensibles ou conflictuels, et de faire évoluer les participants dans leurs postures et leurs pratiques en forêts. **Le temps** a joué en défaveur de ces objectifs, dans la mesure où l'interconnaissance devait être réalisée avant la concrétisation d'un débat possiblement tendu. En effet, l'expérimentation devait être réalisée en 18 mois, incluant la sélection du prestataire en début de projet. Or dans un consortium à 6 structures, les décisions et la rédaction des documents prennent un temps exponentiel et non compressible. Le fait **d'avoir un consortium** – certes diversifié – mais **principalement composé de structures rattachées à la filière forêt-bois**, a aussi pu freiner la décision d'organiser un débat potentiellement accusateur pour leurs pairs. Enfin, le CDF est une instance n'ayant **aucune valeur juridique ou institutionnelle**, et son rôle reste à trouver, ce qui peut rendre la démarche peu lisible pour des participants en quête de concret et d'utilité.

Les enjeux présents dans le Haut-Languedoc sont des enjeux qui peuvent se retrouver dans de nombreux territoires forestiers en France. Les pilotes ont ainsi cherché à pratiquer une approche de médiation dans un objectif de **reproductibilité** auprès d'autres territoires intéressés. Cette expérimentation met en lumière l'importance d'une approche structurée et participative pour la réussite de la démarche. En combinant animation technique et dialogue avec les acteurs, elle pose un cadre favorable à la concertation locale. Le défi actuel est sa

pérennisation, reposant sur des moyens d'animation d'une part, et la preuve de son utilité de l'autre.

La reproductibilité de cette démarche repose sur la flexibilité des outils et la capacité à intégrer les retours d'expérience, ce qui permettra d'améliorer continuellement le processus de concertation.

Annexe 1 : Liste des documents produits dans le cadre de l'expérimentation

Titre	Rédacteurs	Date de rédaction
Cahier des charges – Prestation d'accompagnement à la création et mise en œuvre du CDF	PNRHL avec la relecture des membres du consortiums	12/04/2024
Note de cadrage – Accompagnement à l'élaboration d'un CDF	Idées Communes	28/08/2024
Déroulé et contenu de la première journée de formation-action	Idées Communes	14/09/2024
Conclusions du Jour 1 - Note de propositions pour la définition du CDF	Idées Communes	02/10/2024
Déroulé et contenu de la seconde journée de formation-action	Idées Communes	18/11/2024
Conclusions du Jour 2 – Objectifs, composition et plan d'action du CDF	Idées Communes	19/11/2024
Compte rendu de la première rencontre du CDF	Idées Communes avec la relecture du PNRHL et des COFOR	05/03/2025
Compte rendu de la deuxième rencontre du CDF	Idées Communes avec la relecture du PNRHL et des COFOR	25/06/2025
Note méthodologique pour la reproductibilité de la démarche	PNRHL et COFOR avec participation d'Idées Communes et relecture des membres du consortium	07/01/2026
Bilan de l'expérimentation	PNRHL et COFOR avec participation d'Idées Communes et relecture des membres du consortium	07/01/2026